



Déclaration FSU au Conseil Départemental de l'Education Nationale du 10 février 2015

En préambule, nous souhaitons relire ces quelques lignes tirées d'un cahier de politique de l'OCDE, et datant de 1996, à propos des réductions budgétaires et des mesures à prendre en vue d'un ajustement économique,.

"On peut recommander de nombreuses mesures qui ne créent aucune difficulté politique. Pour réduire le déficit budgétaire, une réduction très importante des investissements publics ou une diminution des dépenses de fonctionnement ne comportent pas de risque politique. Si l'on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles ou aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement et l'école peut progressivement et ponctuellement obtenir une contribution des familles, ou supprimer telle activité. Cela se fait au coup par coup, dans une école mais non dans l'établissement voisin, de telle sorte que l'on évite un mécontentement général de la population."

Christian Morrison, Centre de développement de l'OCDE, cahier politique et économique n°13, 1996

Dans les collèges publics du Val-de-Marne, de 2012 à 2015, en reprenant les documents des CTSD de ces années, nous constatons que la DHG globale, en classes banales, donc hors SEGPA et ULIS, a augmenté de 1269 heures (soit 2%) , pour des effectifs prévisionnels en hausse de 2222 élèves (soit 4.5%). Le nombre de divisions a quant à lui, augmenté de 87 (4.5%).

Si l'augmentation du nombre de divisions est bien proportionnel au nombre d'élèves en plus, nous ne pouvons que constater qu'en revanche, les moyens en

heures d'enseignements, sans faire la distinction entre les heures postes et les heures supplémentaires, sont de moitié inférieurs aux besoins.

Comment s'étonner alors que de nombreux établissements s'adressent à nous pour dénoncer des conditions d'enseignements toujours dégradées, avec plus d'élèves par classe et des groupes qui se réduisent à peau de chagrin?

De nombreux établissements nous font en particulier remonter la difficulté à poursuivre l'enseignement des sciences expérimentales en groupes, faute de moyens. Au collège Ronsard de l'Hay les Roses, il est question que certaines classes d'un même niveau aient des groupes, d'autres pas. Les classes seront-elles tirées au sort? Est-ce l'idée de l'égalité des chances?

Le E/D (effectifs par division) prévisionnels n'est pas en baisse, et s'il reste autour de 25 élèves par classe, il a néanmoins augmenté de 2012 à 2015.

Nous rappelons notre revendication de 24 élèves en classes banales et de 20 dans les classes des collèges de l'éducation prioritaire.

Si nous ne remettons pas en cause, bien au contraire, l'évolution de la DHG en Seine Saint Denis, nous contestons en revanche qu'elle se fasse par redéploiement au détriment de notre département et dans une moindre mesure, de celui de Seine et Marne. Pour répondre à l'augmentation des besoins, il faut que les moyens s'accroissent. Les élèves du Val-de-Marne méritent, eux aussi, toute notre attention.

Nous demandons en particulier des heures pour:

- les groupes, en sciences expérimentales et en langues
- la consolidation de l'enseignement du latin, du grec, de l'allemand et de l'italien
- concernant les REP+, les enseignants demandent à bénéficier réellement de la décharge qui découle de la pondération, sans que soit imposée des heures de concertation dans les emplois du temps.